



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 MARS 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, **Adjoint**s.

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, Myriam LEDOUX, Bruno CAFFIER, A. F. LAMBRECHTS

Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Nancy SUZÉ, Bernard LÉTUVÉ, Olivier WAUTERS, **Conseillers**.

ÉTAIT ABSENTS : Geneviève DELABY pouvoir à Colette JOLLIVET

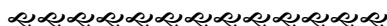
Denis ROLLAND pouvoir à Nadège PERROTTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Colette JOLLIVET

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

Observation sur le Compte Rendu de la séance du 21 janvier 2022 : aucune.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

1. Bureau de vote des élections des 10 et 24 avril.

VACATIONS AU BUREAU DE VOTE PRESIDENTIELLES DU 10 AVRIL 2022

08 Heures 10 Heures	Nadège PERROTTE	Robert JOYOT	Thierry LACHAPELLE
10 Heures 12 Heures	Nancy SUZE	Yannig MERLIN	A.F. LAMBRECHTS
12 Heures 14 Heures	Bernard LETUVE	Nancy SUZE	Eliot MENTION
14 Heures 16 Heures	Myriam LEDOUX	Colette JOLLIVET	Francine FAUQUEMBERGUE
16 Heures 18 Heures	Francine FAUQUEMBERGUE	Alain CHOTEAU	Florence BOURHOVEN
18 Heures 19 Heures	Nancy SUZE	Denis ROLLAND	Alain CHOTEAU

VACATIONS AU BUREAU DE VOTE PRESIDENTIELLES DU 24 AVRIL 2022

08 Heures 10 Heures	O. WAUTERS	Robert JOYOT	A.F. LAMBRECHTS
10 Heures 12 Heures	Laurence LACHAPELLE	Nancy SUZE	Myriam LEDOUX
12 Heures 14 Heures	Bruno CAFFIER	Colette JOLLIVET	Bernard LETUVE
14 Heures 16 Heures	Nadège PERROTTE	Geneviève DELABY	Francine FAUQUEMBERGUE
16 Heures 18 Heures	Francine FAUQUEMBERGUE	Alain CHOTEAU	Florence BOURHOVEN
18 Heures 19 Heures	Geneviève DELABY	Alain CHOTEAU	Denis ROLLAND

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

2. Rue des Quarterons -Éclairage Public.

Pose de 9 luminaires, pour conduire de la rue du Larris à l'École. (Modèle « FLINT »)

Montant des travaux	44 232 € TTC
Subventions	<u>37 429 €</u>
A la charge de la Commune	6 803 €

Accord unanime du Conseil Municipal. O WAUTERS regrette que n'ait pas été chiffrée la pose de candélabres, le long du chemin qui remonte directement au Larris. Il suggère que soit posé un fourreau qui en permettrait ultérieurement l'installation.

3. Convention avec ENEDIS pour l'enfouissement de ses réseaux dans la rue des Quarterons.

Accord unanime du Conseil Municipal.

4. Compte Administratif, Compte de Gestion, Affectation du résultat de la Commune pour l'année 2021.

Ce point est présenté par Alain CHOTEAU.

Excédent de Fonctionnement	157 958.08
Déficit d'Investissement	<u>181 862.23</u>
	- 23 904.15

Besoin de financement de l'investissement	181 862.23
Excédent de financement des restes à réaliser	- <u>28 478.00</u>
Besoin total de financement	153 384.23

Excédent de fonctionnement reporté au BP 2022	157 958.08
---	------------

Accord unanime du Conseil Municipal.

5. Rénovation du logement Communal.

Le Service Public de l'efficacité Énergétique (Hauts de France Pass-Rénovation) propose son intervention en tant que maître d'ouvrage délégué.

- Le délégataire demande les devis, signe les marchés, demande les subventions.
- La commune prend en charge le reste à payer, à la fin de l'opération.
- Aux conditions actuelles, ce reste à payer peut faire l'objet d'un prêt à 1.65% sur 25 ans.

Cout estimatif des travaux 45 500 € TTC.

Le contrat à signer nous laisse la latitude de lancer ou non les travaux, selon le financement obtenu.

Travaux en 2023.

Adoptent la proposition : R. JOYOT, C. JOLLIVET, Y. MERLIN, G. DELABY, D. ROLLAND, N. PERROTTE, L. LACHAPPELLE, F. FAUQUEMBERGUE, B. CAFFIER.

S'abstiennent : A. CHOTEAU, B. LÉTUVÉ, A.F. LAMBRECHTS, N. SUZE.

Votent contre : My. LEDOUX, O. WAUTERS

La proposition est adoptée



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

6. Bâtiment érigé sans autorisation par Mr FARGUETTE.

Au 351 de la rue des Beurrons, à ROYE.

À l'unanimité, le Conseil décide d'entamer une procédure judiciaire, et charge le Maire de toutes les démarches à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

- Francine FAUQUEMBERGUE, Vice-Présidente de la commission des chemins, en convoque les membres pour le 26 avril à 16 h.
- Eddy VAN HELDEN, Président de la Société de Chasse, regrette d'avoir vu sa subvention diminuée de 150 € à 100 €. Il rappelle ses interventions pour les animaux blessés ou décédés. Il rappelle qu'il a œuvré bénévolement à la restauration de l'ancienne École.
- **Les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril, de 8 h 00 à 19 h 00**

PROCHAINS RENDEZ VOUS

Date du prochain Conseil

Vendredi 22 avril à 19 h 00.